Montagny
Près Louhans

Le Journal

Edition Janvier 2021

Sommaire

	Pages		Pages
EDITORIAL	2	LA VIE ASSOCIATIVE	12 à 20
EQUIPE COMMUNALE	3	LA VIE EN VERT	21 à 26
BUDGET	4	VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE	27 à 28
REALISATIONS & PROJETS	5 à 7	VIE ECONOMIQUE	29 à 30
LA VIE A MONTAGNY	8 à 11	CONSCRITS	31

Montage photo réalisé par Lucas MASSON, étudiant CNAM Chalon-sur-Saône

EDITORIAL

Chers habitants de Montagny,

Lorsque l'an dernier, à pareille époque, je vous présentais mes vœux en vous souhaitant une bonne année, j'étais loin de penser, et vous aussi, que 2020 serait aussi compliquée à vivre. La COVID 19 est venue semer son grain de sable et nous avons vécu une période inédite, la pire que nous ayons connue depuis des décennies. Je pense bien évidemment en priorité à toutes les victimes de ce virus mais également à toutes les conséquences que nous avons dû subir : confinement, couvre-feu, chômage partiel, télétravail, gestes barrières, fermetures administratives sans parler des conditions draconiennes dans les écoles et cantines. Nos associations ont également souffert soit avec des activités très restreintes pour certaines et plus aucune pour d'autres. Je tire mon chapeau aux membres du Fablab qui ont confectionné à leur domicile masques et visières, ce qui nous a valu un passage au JT de 13 heures sur TF1. Notre restaurant local Le Rustique a dû fermer ses portes fin octobre après avoir déjà essuyé le premier confinement.

Malgré cela, restons positifs en espérant que les vaccins tant attendus viennent enrayer cette pandémie une bonne fois pour toute. C'est pour cette raison que je me permets de vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année qui s'ouvre. Je suis conscient que cela n'a pas beaucoup de sens mais respectons la tradition.

Cette année, comme vous devez vous en douter, la cérémonie des vœux que nous organisons traditionnellement depuis 2015 n'aura pas lieu. Je vous présente, au nom du conseil municipal, mes excuses pour cette annulation indépendante de notre bonne volonté mais nous aurons l'occasion de nous rattraper dès que les conditions le permettront à nouveau.

Malgré des conditions de travail perturbées, vous remarquerez en lisant ce document, que l'équipe municipale issue du scrutin du mois de mars, a néanmoins rempli les objectifs qu'elle s'était fixés au moment du vote du budget.

La réhabilitation du café LONJARET en halle avec maison des associations a débuté en octobre avec quelques mois de retard sur le calendrier en raison de la crise sanitaire. La partie « maçonnerie » en sous œuvre est terminée et les divers artisans peuvent dès à présent intervenir en toute sécurité pour mener à bien ce chantier qui devrait se terminer au début de l'été.

Concernant l'année 2021, le principal investissement concernera la construction d'un mur de soutènement afin de renforcer le mur du cimetière qui surplombe la Rue de l'Eglise et qui donne des signes inquiétants de fatigue. Il s'agit d'une opération que nous ne pouvons pas différer en raison du danger que représente cet ouvrage.

J'espère que vous prendrez plaisir à découvrir notre journal qui se veut avant tout un lien de communication entre les habitants et la mairie et dans lequel vous trouverez les informations pratiques concernant la vie de votre commune.

Avant de clore ce propos, je tenais à remercier la commission municipale qui a procédé à l'élaboration et la rédaction de ce bulletin.

Soyez assurés du dévouement sans faille de votre équipe municipale et dans l'attente de vous rencontrer dans des conditions plus favorables, je vous prie de bien vouloir agréer mes salutations distinguées.

Prenez soin de vous et des autres en vous protégeant.

Jacky BONIN

Equipe rédactrice du journal :
Pascale BAILLET, Nathalie BERT, Chantal COUILLEROT, Valérie GARNIER, Guillaume NICOLAS et Roger REMONDY

EQUIPE COMMUNALE

Nous vous présentons le nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020 à l'issue du premier tour.

De gauche à droite

1er rang : Anthony Marmeys, Pascale Baillet, Chantal Couillerot et Christophe Ravassard

2ème rang : Roger Rémondy (Adjoint), Guillaume Nicolas, Jacky Bonin (Maire), Jean-Claude Perrault (Adjoint), Sébastien Gonzalez, Valérie Garnier et Nathalie Bert.

BUDGET 2020

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES 289677 €

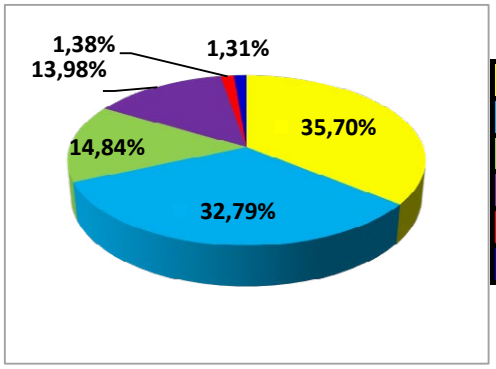

	CHARGES A CARACTERE GENERAL
	CHARGES DE PERSONNEL
	ATTENUATIONS DE PRODUITS
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
	DEPENSES IMPREVUES
	CHARGES FINANCIERES

RECETTES 297311 €

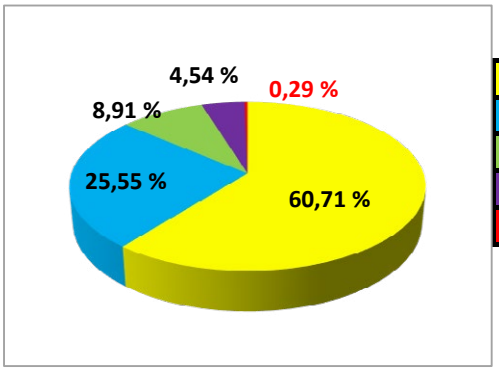

	IMPÔTS ET TAXES
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
	PRODUITS DE SERVICES
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
	PRODUITS EXCEPTIONNELS

SECTION INVESTISSEMENTS

DEPENSES 659923 €

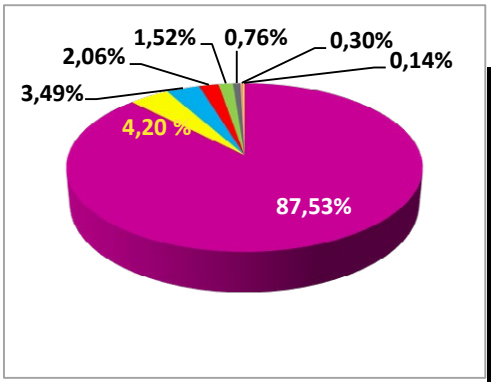

	TRAVAUX BATIMENTS ET INSTALLATIONS
	TRAVAUX DE VOIRIE
	REMBOURSEMENTS EMPRUNTS
	ETUDES FRAIS
	DEPENSES IMPREVUES
	ACQUISITION IMMOBILIERE
	INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE
	DEPOTS ET CAUTIONS

RECETTES 659923 €

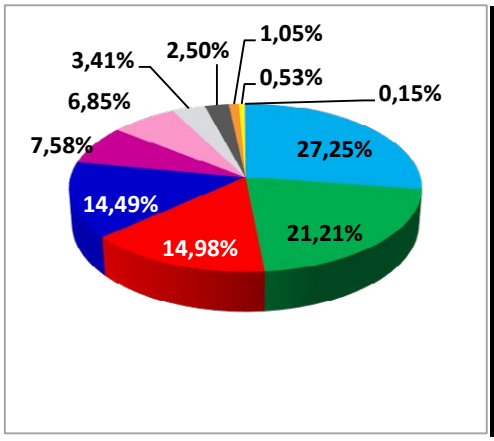

	DOTATION EQUIPEMENT TERRITOIRES RURAUX
	EMPRUNTS
	RESERVES
	SOLDE EXECUTION REPORTE
	REGION
	LEADER
	APPEL A PROJETS
	FC TVA
	OPERATION D'ORDRE
	PRODUIT DE CESSION MOBILIERE
	DEPOTS ET CAUTIONS

LA HALLE

Le projet de la réhabilitation de l'ancien café du village mené par le précédent conseil municipal est officiellement lancé. La rénovation du bâtiment existant laissera place dans quelques mois à :

- Un Bar/hall d'accueil de 26m²
- Une salle de détente de 28m² avec point d'échanges de livres ou petite bibliothèque
- Un office de réchauffage
- La partie centrale deviendra LA HALLE d'une superficie de 150m² pour des repas ou des expos, petits marchés….

Le chantier « LA HALLE » a démarré courant du mois d'octobre par le gros-œuvre, cette première étape très importante concerne la démolition de certains ouvrages et également le renforcement de la structure laissée en place. Le clos – couvert viendra prendre la suite, cette phase regroupera les travaux de couverture / étanchéité, murs en pans de bois / charpente ainsi que la fermeture du bâtiment avec les menuiseries. Le second œuvre viendra ponctuer la dernière partie de ce chantier, cette étape regroupe les travaux d'intérieur qui concerne les cloisons et doublages, la peinture, les revêtements de sols, le chauffage / ventilation ainsi que l'électricité.

Les entreprises œuvrant sur ce projet sont majoritairement locales, du Jura et de la Côte d'Or. Le délai de réalisation est fixé entre 6 et 8 mois, celui-ci concerne la première tranche.

Un investissement pour la commune, elle a pu bénéficier de subventions à savoir :

- Département (Appel à projet 2020) : 22 500 €
- Région (Effilogis) : 97 172 €
- Etat (DETR) : 152 020 €
- Fonds Européen : Leader : non encore attribué
- Département : Appel à projet 2021 : sollicité
- Emprunt : 140 000 €

La première tranche s'élève à 343 548 € HT, tandis que la deuxième tranche optionnelle s'élève elle à 169 658 € HT.

La rénovation terminée, LA HALLE pourra être louée pour accueillir des fêtes de famille. Elle pourra aussi être mise à disposition des associations pour les réunions ou diverses activités.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DU BOURG ET RUE DE L'EGLISE

Au temps de la « préhistoire », pour raccorder une maison ou un groupe de maisons à l'électricité ou à l'eau, les entreprises telles qu'EDF ne s'embarrassaient pas de considérations inutiles. Elles faisaient passer les poteaux et les fils, au plus court, au moins contraignant et au moins onéreux.

Certaines lignes moyenne tension se retrouvent donc maintenant sur des parcelles qui ont été depuis construites. Cela occasionne des gênes - notamment lorsqu'il y a des poteaux - et des problèmes lors de l'entretien des lignes aussi bien pour les propriétaires que pour Enedis.

Depuis quelques années, le Conseil Municipal faisait des demandes régulières au Sydesl afin de détourner une ligne qui dans le Bourg traverse plusieurs propriétés.

Cette fois, cette demande nous a été accordée et le Sydesl et Enedis ont fait le nécessaire pour que les lignes électriques suivent maintenant les voies communales.

Afin de renforcer le réseau sur ce secteur, un transformateur a été installé près des ateliers municipaux.

Si, nous avons pu obtenir du Sydesl que les réseaux soient enterrés, c'est un peu plus compliqué avec Orange qui doit jongler avec l'enfouissement et le planning d'installation de la fibre.

Les travaux de génie civil sont terminés. Nous sommes maintenant dans « le temps administratif », le chantier reste en l'état jusqu'en février / mars ; c'est le temps de latence avant que Enedis intervienne pour la mise en service puis, de nouveau, le Sydesl reprendra la main avec l'entreprise Gasquet qui au début du printemps pourra supprimer les différents poteaux béton.

Les poteaux béton doivent être tronçonnés et évacués par l'entreprise Gasquet, TOUTEFOIS, si vous pensez avoir l'utilisation de poteaux pour votre usage personnel, merci de vous manifester à la mairie dès la distribution de ce journal, le jour du tronçonnage, l'entreprise Gasquet vous livrera gratuitement à domicile les poteaux que vous aurez réservés.

Et la fibre justement ?

Personne n'ignore le retard considérable qu'a pris Orange dans l'installation de la fibre en Saône et Loire et notamment sur notre secteur. Orange est le maître du temps et régulièrement les échéances de mise en service des premières prises sont repoussées. La prochaine date qui nous a été donnée est celle de février 2021.
A suivre…

MONTEE D'ESCALIER PLACE DE LA M T L

Pendant longtemps, cet escalier n'a pas fait parler de lui, assurant parfaitement son rôle de communication entre la place de la Maison du Temps Libre et la Rue de l'Eglise. Ces dernières années cependant plusieurs chutes ont eu lieu dont deux ont occasionné des fractures.

L'irrégularité des marches combinée à un sous éclairage sont certainement les causes de ces accidents.

Nous espérons que ces problèmes seront résolus avec la pose d'une rampe main droite dans le sens de la descente, ainsi que l'installation d'un spot à détecteur de présence très prochainement.

* *Tarifs de location de la Maison du temps Libre*

APPLICABLES AU 1er JANVIER 2021

	MONTANT DU LOYER	
HABITANTS DE LA COMMUNE	Période d'été 1er Mai / 30 Septembre	Période d'hiver 1er Octobre / 30 Avril
LOCATION de FIN de SEMAINE		
✓ **Location de base (vend, sam, dimanche)**	**210 euros**	**263 euros**
✓ **Journée suppl. accolée (jeudi ou lundi)**	**53 euros**	**66 euros**
LOCATION sur une JOURNEE ISOLEE		
✓ **Ensemble des installations**	**84 euros**	**106 euros**
✓ **Salle seule**	**52 euros**	**66 euros**

MONTAGNY S'ENGAGE DANS LA LUTTE ANTI GASPI SUR LES DEPENSES ENERGETIQUES

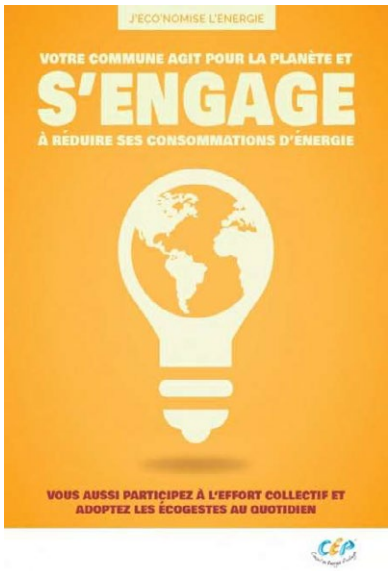

La Loi Energie- Climat de 2019

Le Conseil municipal et les employés communaux ont toujours fait du mieux possible pour éviter les gaspillages énergétiques, mais au quotidien l'exercice n'est pas toujours facile. Avec l'aide d'un technicien de l'Agence Technique Départementale (ATD), votre commune s'engage à réduire ses consommations d'énergies (électricité, fuel domestique, gaz, essence et gazole) dès 2021 et progressivement jusqu'en 2030.

Pour parvenir à ce résultat, il est indispensable de connaitre nos consommations poste par poste.

C'est là que l'ATD intervient en nous fournissant d'après nos données un bilan énergétique complet sur les 3 dernières années 2017 / 2018 / 2019. Pour chacune des énergies consommées par la commune le bilan détaillé par : immeuble, groupe d'immeubles, véhicules, éclairage, chauffage ; l'étude laisse apparaître :

- La consommation pour chaque année
- La dépense (coût)
- L'impact environnemental.

Nous pourrons donc intervenir sur tout ou partie de ces 3 données pour améliorer nos performances.

Différents leviers sont à notre disposition pour réduire les consommations et/ou l'empreinte carbone. Cela va du simple geste Eco-responsable à l'intervention technique :

Quelques exemples :

- Les Eco-gestes :
  - Changer les ampoules d'éclairage par des ampoules LED (consommation très faible et durée de vie plus longue).
  - Ne pas laisser brancher en permanence les chargeurs de téléphones ou autres appareils.
  - Remplacer les prises multiples par des multiprises à interrupteur.
  - Etc…
- Les interventions techniques simples :
  - Calorifugeage des conduites d'eau chaude.
  - Isolation des combles.
  - Contrôler les températures et l'humidité de l'air.
  - Etc…
- Les remplacements
  - Remplacer les chaudières à énergie fossiles par des pompes à chaleur.
  - Remplacer les fenêtres simples par du double vitrage
  - Etc…

Les actions qui doivent être menées par la commune peuvent s'appliquer également à n'importe quel ménage.

MONTAGNY S'ENGAGE DANS LA LUTTE ANTI GASPI SUR LES DEPENSES ENERGETIQUES

(SUITE)

Bilan consommations/dépenses/émissions de gaz à effets de serre.

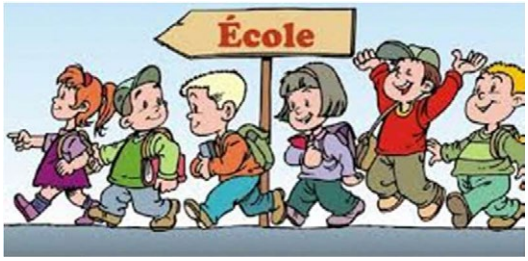

DU NOUVEAU A L'ÉCOLE...

La rentrée scolaire 2020 s'est effectuée avec plusieurs changements notables dans notre école.

Tout d'abord les enfants ont eu la surprise d'être accueillis par de nouvelles maîtresses. Les enseignantes Mesdames Rollin et Collas ayant obtenu à leur demande un poste plus proche de leur domicile, les enfants ont fait la connaissance de deux nouvelles maîtresses : Madame Cécile Gaillard en charge de la direction et de la classe des CE2, CM1, CM2 et Madame Fanny Boulet chargée de la classe des plus jeunes qui a connu une restructuration.

En effet, pour une meilleure répartition des effectifs entre les deux écoles du RPI, la Grande Section de maternelle a quitté l'école de Ratte et a été transférée vers celle de Montagny. Ainsi, la Grande Section de maternelle, les CP et les CE1 sont réunis dans la classe de Madame Boulet qui a adapté sa pédagogie à ce nouveau regroupement d'élèves. L'école a été dotée de nouveau matériel pédagogique ainsi que de jeux pour la classe et la cour de récréation par la communauté de communes BLI qui a désormais la compétence scolaire afin que les élèves de maternelle se sentent bien dans leur nouvelle école.

Bien sûr s'ajoutent à ces nouvelles dispositions toutes les contraintes imposées par la crise sanitaire :

- le port du masque pour tous les élèves, le lavage fréquent des mains, la séparation des deux classes lors des récréations et le respect de tous les gestes barrières. La cantine et le ramassage scolaire continuent d'être assurés.

- Notons également qu'une désinfection journalière et complète des locaux est assurée par Marie-Line.

Effectifs à la rentrée de septembre :

. 16 élèves en GS, CP, CE (7 GS, 1 CP, 8 CE1),
. 17 élèves en CE2, CM1, CM2 (2 CE2, 8 CM1, 7CM2).

Les effectifs de nos écoles rurales sont toujours fragiles et leur diminution peuvent mener à des fermetures de classes. Nous faisons appel aux nouveaux habitants de la commune qui pourraient être tentés de scolariser leurs enfants ailleurs qu'à Montagny. L'école communale offre des conditions idéales de scolarisation pour vos enfants:

- petits effectifs de classe,
- enseignement à la carte qui favorise l'autonomie des élèves,
- transport scolaire gratuit par minibus. Chaque enfant est pris à la porte de sa maison,
- cantine avec cuisine maison, fabriquée sur place avec des produits locaux,
- possibilité de garderie périscolaire à Ratte pour tous les enfants du RPI.

Les projets d'école pour cette année 2020-2021 :

- les élèves de CE2, CM1, CM2 ont eu 10 séances de piscine du 15 septembre au 10 octobre. Tous les CM2 ont validé les objectifs du savoir-nager en primaire. Les élèves de GS, CP, CE1 bénéficieront également de 10 séances après les vacances de février.

- ouverture sur le monde en voyageant de continent en continent. Découverte des différentes cultures au moyen de chants et danses de divers pays.

Beaucoup d'émotion lors du départ de Mesdames Rollin et Collas en juin

Mesdames Gaillard et Boulet, les nouvelles maîtresses de l'école de Montagny

La classe des GS, CP, CE1 avec des espaces de travail adaptés aux différents niveaux

COMITE ANIMATION ET CULTURE et FabLab Labo'M

Comme toutes les associations, le CAC et le fablab n'ont pas échappé cette année aux confinements et au déconfinement sous conditions.

En 2020, le **Comité Animation et Culture** a été complètement absent de la vie associative. Le minimum de manifestations à but lucratif que sont habituellement le loto, le vide grenier, et le Festilab n'ont pas pu avoir lieu. Il n'y a donc pas eu de rentrée d'argent pour le fablab.
Néanmoins, juste avant d'être confinés, les loisirs créatifs ont réussi à organiser le carnaval des écoles pour les enfants qui ont défilé dans le village, vêtus de déguisements confectionnés par les couturières du fablab.

Les autres manifestations ludiques ont dû être annulées : chasse aux œufs et découverte du ciel dans le planétarium.

Pour autant, **Labo'M** n'a pas baissé les bras.

Pendant le 1er confinement ce ne sont pas moins de **1400 visières** qui ont été imprimées et montées à destination des soignants de la région et de toutes les personnes (médecins, infirmiers, aides à domicile, personnels d'EHPAD, pharmaciens, kiné etc.) en contact direct avec de potentiels malades ou le public.

Dans le même temps, les couturières de la section Loisirs Créatifs coupaient et cousaient **600 masques** distribués eux aussi gratuitement pour les habitants (adultes et enfants) de la commune.

Pendant le déconfinement tous les ateliers découverte et perfectionnement ont repris en respectant les mesures sanitaires dans des conditions du nombre de présent pas toujours facile à mettre en place.

Si l'on exclut l'action de solidarité envers le personnel soignant du printemps, entre deux périodes de confinement nous avons quand même réussi à nous infiltrer pour :

- Le Carnaval des enfants
- **Un Pic-nic géant au Musée de L'Ours à Châteaurenaud (expo-vente de nos réalisations)**

Les autres faits marquants de cette année pour le fablab Labo'M ont été :

- **Un reportage dans le journal de 13h de TF1 le jeudi 7 Mai 2020**
- **Un sujet sur FR3 le mardi 1er décembre 2020**
- **Une commande d'un Laboratoire pharmaceutique international (Boehringer-Ingelheim) pour un puzzle géant 1050 mm x 700 mm**

COMITE ANIMATION et CULTURE / FABLAB Labo'M

(SUITE)

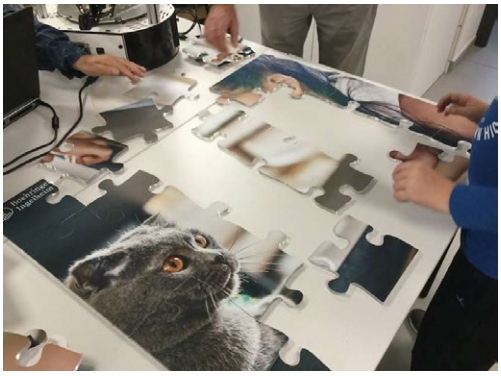

Fabrication puzzle

Puzzle

Fabrication Visières

Couture masques

Si en 2021 la situation sanitaire n'évolue pas rapidement vers une amélioration, la santé financière de l'association risque de devenir préoccupante. Nous n'avons aucune visibilité et une deuxième année sans les recettes de nos manifestations habituelles risque d'être fatale au fablab.

CAC / fablab Labo'M 1400 Route de Louhans 71500 Montagny Près Louhans

Tél : 03 85 72 25 50 / 06 61 57 41 08 mail : fablab.labom@gmail.com

Site : www.labo-m.club facebook : facebook.com/fablab.labom

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES MONTAGNONS

Pour 2020, le bureau reste inchangé avec toujours à la présidence Jean-Claude Perrault.

Le club compte actuellement 51 adhérents, dont 3 nouveaux inscrits.

Le club se réunit toujours le 3ème mercredi de chaque mois. Chacun s'occupe comme il l'entend soit avec des jeux de société ou si le temps le permet certains vont marcher et d'autres s'adonnent à la pétanque. Mais tout le monde est content de se retrouver autour d'un bon goûter.

Malheureusement cette année est très spéciale du fait de la pandémie de covid19, depuis le confinement du 17 mars, toutes les réunions et toutes les manifestations ont dues être supprimées. Seul le concours de belote du 04 février a pu avoir lieu.

Nos événements festifs ont été annulés : le repas de printemps du 15 avril, le repas champêtre du 19 août, mais aussi associatifs : le loto des 17 mai et 22 novembre, le concours de tarot du 6 octobre et le repas de Noël.

Le voyage des 12 et 13 septembre qui devait nous emmener en Alsace au plan incliné de Arzviller, au cabaret de Kirrwiller pour un dîner spectacle et une visite guidée de Strasbourg a été repoussé au mois de septembre 2021.

Nous espérons pouvoir reconduire les mêmes manifestations pour 2021 à condition de pouvoir nous réunir à nouveau.

Le club est ouvert à tout adhérent aimant la convivialité en toute simplicité.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS a reconduit en 2020 les actions auprès des personnes de 70 ans et plus.

Malheureusement suite à la pandémie du covid19, cette année le repas de fin d'année a été annulé mais c'est pour mieux se retrouver plus tard.

En raison des gestes barrières, les colis de Noël n'ont pas été distribués afin de vous protéger mais vous avez reçu un bon d'achat que vous utiliserez comme bon vous semble.

Cela reste à titre exceptionnel car il n'y a rien de mieux que de pouvoir échanger soit lors de la distribution des colis ou lors du repas de fin d'année.

Les personnes en Maison de Retraite quant à elles ont reçu un présent apporté par Monsieur le Maire Jacky BONIN.

Les membres du CCAS et les conseillers municipaux vous souhaitent de prendre bien soin de vous et de vos proches dans ces moments compliqués.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

En raison de la crise sanitaire qui nous affecte cette année, seule la cérémonie du 11 Novembre a été célébrée. Le protocole sanitaire lié au confinement autorisait un comité restreint à se réunir devant le monument aux morts. L'hommage aux combattants morts pour la France s'est effectué avec la lecture du message par le maire, dépôt de gerbe, appel des morts inscrits au monument et des militaires décédés au combat en 2020, suivi de la Marseillaise et d'une minute de silence.

AMICALE PETANQUE

MONTAGNY Près LOUHANS

Une association qui dépasse les bornes !

La renommée de l'Amicale a dépassé les bornes de la Bresse Louhannaise avec des adhérents venant de la Bresse Chalonnaise et Jurassienne, faisant connaître la commune de Montagny à travers son intérêt pour la vie associative.

Victime de son succès ?

Comptant dans ses rangs pas moins de 117 adhérents (malgré quelques départs pour raisons diverses : décès, souci de santé…) dont 27 nouveaux enregistrés au premier semestre, le bureau a pris la sage décision de réserver les nouvelles inscriptions aux seuls habitants de Montagny pour la fin de l'année.

Le début d'année a été marqué par la réussite du marché des producteurs aussi bien pour les exposants que pour l'Association.

L'assemblée a été très largement suivie démontrant tout l'intérêt porté par les adhérents.

Puis la crise sanitaire est arrivée, mettant un terme aux entraînements du lundi pendant le confinement et provoquant l'annulation de tous les concours interclubs.

En respectant scrupuleusement les recommandations sous-préfectorales, l'Amicale a néanmoins réussi à organiser son concours en tête à tête et organiser un concours interne en triplettes.

Dans l'été, 2 soirées d'entraînement ont pu se dérouler grâce à l'installation de nouveaux projecteurs, (merci aux bénévoles) dans une ambiance différente de celle du traditionnel lundi après-midi.

L'Association peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs une vingtaine de bénévoles compétents dans le domaine de la voirie et du bâtiment, ce qui a permis de réaliser les travaux de mise hors d'air et mise hors d'eau de la buvette ; celle-ci demeurant malgré tout fermée pour raison sanitaire.

Au-delà de la performance, ce que recherchent avant tout les adhérents c'est la convivialité, et l'Amicale ainsi que la Municipalité ont réussi leur pari.

LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT

2020 aura été l'année du changement pour le comité de fleurissement. Créé en 2001 par une dizaine d'amis sous la présidence de Jacqueline Guillermin, il a assuré le fleurissement de la commune au fil des saisons depuis toutes ces années. Dans les premiers temps, les bénévoles ne faisaient qu'organiser des manifestations, notamment un loto et un repas dansant afin de récolter des fonds pour l'achat des fleurs. Les massifs étaient plantés et entretenus par l'employé communal. Au fil des années, les membres de l'association sont devenus plus nombreux et se sont chargés non seulement de l'achat des fleurs mais de leur installation dans les différents massifs qui ont pris de plus en plus d'importance. Ce qui a donné l'envie à la commune de participer au concours départemental des villages fleuris et de remporter « une fleur » en 2001.

De plus, au fil des années, est née l'envie d'illuminer le centre du village au moment de Noël. L'achat des guirlandes et leur installation étaient assurés par le comité. De plus en plus de visiteurs venaient profiter de la féerie des lumières du centre bourg.

Les membres plus nombreux ont également pu mettre en place une troisième manifestation, la randonnée pédestre et cycliste suivie d'un repas champêtre, belle animation de printemps pour la commune.

Hélas la crise sanitaire de 2020 a bouleversé beaucoup de choses. Le loto a pu avoir lieu en janvier et remporté un vif succès comme toujours, mais la randonnée a dû être annulée à cause du confinement bien sûr. S'est ajoutée à cette situation le vieillissement des bénévoles fidèles depuis une vingtaine d'années. La lassitude d'une partie d'entre eux a entraîné un gros changement lors de l'Assemblée Générale du 8 août, puisque plus de la moitié des membres a démissionné dont la présidente.

La commune les remercie pour le travail effectué durant toutes ces années.

Le comité est donc pour le moment en veille avec quelques membres trop peu nombreux pour assurer l'activité des années précédentes. Ce qui explique que cette année les illuminations ont été réduites au strict minimum.

Si vous êtes sensibles au cadre de vie de votre commune, venez rejoindre l'équipe du comité de fleurissement. Elle a besoin de bras afin de poursuivre les activités de l'association. Vous contribuerez ainsi à l'embellissement de votre village. Merci de vous adresser en mairie.

LE JARDIN DE MONTAGNY

L'association créée il y a deux ans continue à cultiver et agrémenter le terrain communal situé en contrebas de l'espace Lonjaret. La petite dizaine de membres a décidé cette année d'en transformer les statuts. En effet, depuis l'assemblée générale du 21 août 2020, une gouvernance collégiale a été adoptée avec création d'un conseil d'administration. Chacun des membres est devenu co-président avec partage des missions, responsabilités, au gré des compétences de chacun(e).

Outre la culture de différentes courges et plantes aromatiques, plusieurs projets ont été réalisés cette année:

- L'aménagement d'un bassin d'agrément. Un trou d'environ 3m de diamètre et 80 cm de profondeur a été creusé à la main, avec pelles et pioches par les jardiniers. Des plantes aquatiques orneront cet espace à la saison prochaine.
- Des plantations d'arbustes à petits fruits, groseilles, framboises, mûres, cassis, etc…
- Le prolongement de la plate-bande en permaculture qui sera cultivée au printemps.
- Le nettoyage d'une haie mitoyenne et du tronc du noyer, complètement envahis par les ronces.

- La mise en place d'un récupérateur d'eau constitué d'une ancienne cuve à vin, repeinte par la section « dessin » du Fab-Lab et dont le branchement a été réalisé par René Ferret.
- L'installation d'un hôtel à insectes fabrication maison visant à favoriser leur survie et ainsi faciliter la biodiversité du jardin.

La collaboration entre le Jardin et le Fab-Lab continue à se concrétiser. Cette année ce fut par la fabrication d'épouvantails réalisés par la section « Loisirs créatifs ». De drôles de personnages constituant toute une famille sont arrivés au jardin et ont certainement assuré un gardiennage efficace du terrain et de ses cultures.

Le papa de la famille épouvantail

D'autres projets sont encore sur le papier, notamment la plantation d' arbres fruitiers qui constitueraient le début de la mise en place d'un verger, l'installation d'une ruche et pourquoi pas l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants...

Si vous avez envie, vous aussi, de faire vivre ces beaux projets, n'hésitez pas à rejoindre les membres de l'association. Ils seront ravis de vous accueillir.

Contacts : Pascale Baillet 06 30 89 32 68, Elise Rémondy 06 71 95 41 49

SOCIETE DE CHASSE

Depuis quelques mois maintenant, notre pays est frappé par la pandémie de covid19. Nous devons bien évidemment en tenir compte. Les règles de civilité doivent être respectées, à nous de nous adapter aux différentes variantes de ce virus. Le monde de la chasse, au même titre que toutes les autres associations, est impacté. Les différentes manifestations sont en sommeil et pour combien de temps encore ?

J'aborderai dans un premier temps les nuisances regrettables portées aux diverses productions du monde agricole de la commune de Montagny-près-Louhans.

Je tiens à informer les habitants de la commune, qu'ils soient proches ou non des producteurs de volailles de Bresse, sur le ressenti de ceux-ci face à la prolifération du rusé goupil. Il est assurément accablant pour nos agriculteurs de produire une volaille de qualité et de se voir démunis devant les attaques incessantes du renard. Face à ces dommages, les chasseurs ont le devoir de protéger les élevages. Il est nécessaire de réguler cet animal car sans contrôle sa reproduction serait désastreuse. Les portées peuvent compter jusqu'à une douzaine de petits ; la moyenne est d'environ 6 sujets couramment dénombrés. Depuis le printemps de cette année, 18 renards adultes ont été prélevés sur notre commune par les membres de notre association sous différentes formes. Combien de poulets sur chaque lot auraient été ponctionnés si rien n'avait été exercé. De plus le renard est porteur de maladies. Il est donc indispensable, nous ne le répéterons jamais assez, de bien laver les produits ayant poussé ras de terre avant de les consommer.

J'évoquerai aussi les dégâts causés par les sangliers. Dégâts aux cultures, aux prairies, aux forêts existantes, aux divers projets de reboisement. En effet, depuis 5-6 ans nous comptons sur notre territoire de nombreux animaux continuellement en quête de nourriture. Il n'est pas rare d'apercevoir des cultures et des pâturages retournés sur des étendues importantes. Ces divers dommages entraînent une perte de revenus pour l'agriculteur. En fonction des pertes de récoltes, des indemnités sont versées ; celles-ci sont intégralement, pour l'instant, prises en charge uniquement par les chasseurs de notre pays. Actuellement une enveloppe de 80 millions d'euros est consacrée au paiement global des dégâts aux cultures. Les indemnités versées aux agriculteurs ont été multipliées par 10 en 45 ans. Pour l'année 2019-2020, c'est plus de 52 500 dossiers qui ont été ouverts sur 80 départements. Devant la diminution du nombre de chasseurs et sous la pression des mouvances anti-chasse, il sera inéluctable de voir à l'avenir une prise en charge des indemnisations par l'impôt de l'ensemble des contribuables.

Le bilan est médiocre en ce qui concerne le petit gibier sur la saison 2019-2020. Pour l'ensemble des 19 chasseurs, les prélèvements sont faibles. Nous comptons : 5 lièvres, 18 faisans, et 2 lapins. Chaque membre de notre association voit dans cette activité, le plaisir de la ballade, aussi l'aspect d'éducateur et dresseur de son ou de ses chiens. Le chasseur peut également observer tout ce qui se rapporte à la nature afin de porter un jugement sur ce qui va ou ne va pas. Le chasseur n'est pas le destructeur que certaines personnes aimeraient nous faire croire idéologiquement.

Les différents plans de chasse, en ce qui concerne le chevreuil et le sanglier, ont été respectés. Nous regrettons pour tous ceux qui venaient à notre banquet du mois de mars ainsi qu'au repas d'été au stade, d'être contraints de respecter les obligations sur le confinement. Nous espérons une évolution favorable de la situation. Que chacun prenne soin de sa personne en ces moments difficiles.

ASSOCIATION DES BOUILLEURS DE CRUS

Jean-Marc GAUTHERON, président, avait convié les membres de l'association le vendredi 4 décembre 2020 pour leur réunion annuelle afin de préparer le calendrier de leur campagne de distillation. Celle-ci s'est déroulée du 11 décembre 2020 au 2 janvier 2021 comprenant au total 10 journées. Sur les directives de la Préfecture, c'est dans le respect des gestes barrières, de la distanciation et dans la limite de 6 personnes que la réunion s'est tenue en 2 temps à 18 h puis à 19 h.

ASSOCIATION DES CANTINES SCOLAIRES DU RPI RATTE/MONTAGNY

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 28 septembre 2020 sous la présidence de Madame Béatrice FOURNIER. Le bureau reste inchangé par rapport à l'année précédente à l'exception du poste de trésorière.

Le bureau pour cette année à été constitué comme suit :

- Madame Béatrice FOURNIER, Présidente,
- Monsieur Nicolas CHAPUIS, Vice-Président,
- Madame Cécile DABOVAL, Trésorière,
- Madame Cindy BASSET, Vice-Trésorière,
- Monsieur Guillaume NICOLAS, Secrétaire,
- Madame Céline VASSEUR, Vice-Secrétaire,
- Madame Rachel LIU, Membre du bureau,

Les manifestations passées ou à venir (sous réserve évolution COVID-19) sont les suivantes :

- Vente de fleurs à Ratte et Montagny pour la Toussaint le 24 octobre
- Loto de printemps (date non définie)
- Fête des écoles le 26 juin 2021

Dans la continuité des années précédente, les repas sont préparés à Ratte par Madame VIVANT et réchauffé par Béatrice FOURNIER qui s'occupe aussi du service, aidée par Geneviève PERRIN, ATSEM. Pour Montagny, le poste de cantinière est toujours occupé par Patricia BAILLY.

Les manifestations réalisées permettent une nouvelle fois d'avoir un bilan positif pour l'année scolaire 2019/2020, ce qui permet à l'association de maintenir les forfaits mensuels à 58 € pour Montagny et 55 € pour Ratte.

L'association vit très bien grâce à l'application de tous et l'aide des communes du RPI.

LA VIE EN VERT

Pour faciliter l'entretien des massifs fleuris communaux par l'apport de broyat, la municipalité a décidé de procéder au broyage d'une partie de la parcelle boisée coupée en vue de l'élargissement du chemin du stade. Une parfaite collaboration entre les élus, l'employé communal Nicolas Bonin et quelques membres du comité de fleurissement a permis de collecter plusieurs tonnes de copeaux qui seront répartis sur les différents massifs de la commune.

Suite à des incivilités de plus en plus nombreuses, la commune a décidé d'installer des caméras vers l'aire de pique-nique et le coin propre de la commune. Dans un premier temps les caméras seront louées pour une centaine d'euros par mois. Elles seront installées et mises en service dès que les autorisations seront effectives (vraisemblablement en début d'année 2021)

Dans un souci d'amélioration du traitement de nos déchets, des poubelles pour le tri sélectif ont été installées à la cantine et à la maison du temps libre.

SIRED (Service Intercommunal de Ramassage et d'Elimination des Déchets). Il a pour missions la collecte et la gestion des ordures ménagères, la collecte et le traitement des déchets recyclables, l'exploitation des déchetteries et la formation et l'information du public.

Lors de l'assemblée générale du 29 Septembre 2020 un vote s'est tenu pour déterminer une nouvelle organisation horaire des déchetteries. Le président du SIVOM a exposé d'une part que les durées d'ouverture des différentes déchetteries ne sont plus en phase avec l'activité de chacune, et que part ailleurs, toutes les déchetteries d'un même secteur sont ouvertes en même temps, ce qui réduit les possibilités d'apport des usagers et qu'enfin, une organisation différente permettrait au prestataire qui gère les gardiens de proposer des postes à temps plein en semaine ce qui améliorerait les possibilités de recrutement. Certains membres du comité syndical ont émis des réserves sur cette nouvelle organisation qui a toutefois été adoptée à la majorité. En conséquence, à partir du 1er Janvier 2021, la déchetterie du Fay sera ouverte le mercredi après-midi, le jeudi toute la journée et le samedi toute la journée. Pour la déchetterie de Louhans pas de changement. D'autre part des travaux pour l'agrandissement de la déchetterie de Louhans ont débuté en Novembre. Ces travaux amélioreront l'espace de circulation et faciliteront le dépôt des déchets.

Pour la deuxième année consécutive, du 21 au 29 Novembre le SIVOM du Louhannais participe à la collecte de jouet d'écosystème en partenariat avec les écoles et les déchetteries pour les points de collecte. Les jouets collectés sont transmis à l'ALCG-Recyclerie de Bresse qui les distribue aux enfants dans le besoin.

Quelques chiffres pour information, en 2019 :

Sur le site du SMET Nord Est 71 à Chagny (centre d'enfouissement et usine de méthanisation) pour le traitement des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)

- 98 740 T de déchets entrains
- 64 072 T de déchets enfouis
- 14 356 T de compost
- 21,14 GWh de méthane produit

Soit une moitié des déchets transformés en gaz et en compost et deux tiers des déchets enfouies.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Il a pour missions le contrôle et l'entretien des dispositifs d'assainissement pour garantir la préservation de la qualité des eaux et la salubrité publique et la sécurité des personnes. Ce sont environ 1200 installations à gérer sur le territoire. Il s'agit du plus gros SPANC de la région, a noter qu'il s'auto suffit budgétairement.

Un nouveau prestataire pour les vidanges de fosses septiques a été retenu suite au marché signé le 1e Septembre 2020. On note une augmentation des tarifs pour 2021.

Tarifs des interventions programmées :

- Intervention sur une fosse d'un volume inférieur ou égal à 2000L : 114€ au lieu de 105€
- Intervention sur une fosse d'un volume compris entre 2000L et 5000L : 136€ au lieu de 120€
- Intervention sur une fosse (par m3 supplémentaire au-delà de 5000L) : 22,50€ au lieu de 17€
- Intervention sur une micro-station jusqu'à 6000L : 140€ au lieu de 130€
- Intervention sur une micro-station (par m3 supplémentaire au-delà de 6000L) : 22,50€ au lieu de 17€
- Vidange et nettoyage d'un bac dégraisseur seul tous volumes (hors professionnels) : 100€ au lieu de 90€ (forfait)
- Débouchage canalisations diverses lors d'un déplacement pour intervention d'entretien sur fosse et/ou bac dégraisseur et/ou micro-station. Tarification à la 1/2 heure à compter du début de l'intervention de débouchage. Le tarif est inchangé 59€ par ½ heure.

Taris des interventions d'urgences :

- Intervention sur une fosse d'un volume inférieur ou égal à 2000L : 250€ au lieu de 240€
- Intervention sur une fosse d'un volume compris entre 2000L et 5000L. Le tarif est inchangé 263€
- Intervention sur une micro-station jusqu'à 6000L. Le tarif est inchangé 265€

SIVOM DU LOUHANNAIS

AUGMENTATION DE LA PENALITÉ POUR LES DÉPÔTS SAUVAGES

Suite à des incivilités croissantes, le Sivom a décidé d'augmenter la pénalité.

Aujourd'hui, **«pour tous déchets qui stationneraient sur la voie publique, sur l'emplacement de collecte sans avoir été triés»**, la pénalité s'élève à 235€.
En 6 mois (depuis la fin du confinement jusqu'au 1er novembre), ce sont 60 pénalités qui ont été envoyées.

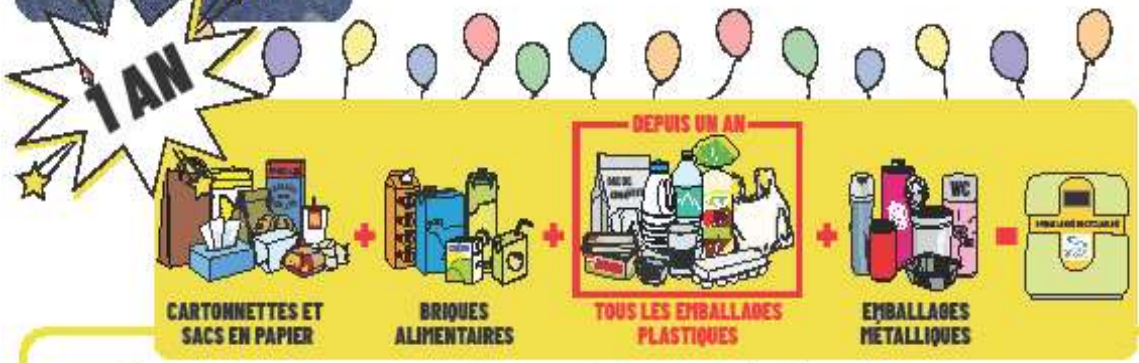

Depuis le 1er janvier 2020, ce nouveau tri porte ses fruits et ce, malgré le confinement :

- Par rapport à 2019, c'est 25% d'emballages plastiques collectés en plus
- Aujourd'hui, le poids collecté en recyclables est égal au quart du poids collecté de vos poubelles grises.

BRAVO, GRÂCE À LA MAJORITÉ D'ENTRE VOUS, NOS EFFORTS ONT UN SENS !
CHAQUE DÉCHET A MAINTENANT LE DROIT À UNE SECONDE VIE !

SPANC DU LOUHANNAIS

Dans un contexte exceptionnel, de crises, de sécheresses récurrentes, de bouleversements climatiques, **L'EAU EST UN BIEN RARE, ENSEMBLE PROTEGEONS LA.**
Votre assainissement non collectif a un rôle important à jouer et participe à sa protection.

Découvrez Spanky, notre nouveau logo !
Il vous guidera au travers de notre nouveau site internet, vous donnera des conseils d'entretien pour votre installation d'assainissement non collectif et sera là pour vous, en cas de besoin !

VIDANGE DE FOSSE : PENSEZ Y !

Pour éviter que votre fosse ne déborde à Noël, n'oubliez pas de l'entretenir !
Comme votre voiture, celle-ci a besoin d'une vidange régulière.

Depuis le 1er septembre 2020, nous avons un **nouveau partenaire : l'entreprise VALVERT !** Pour bénéficier de nos tarifs préférentiels, vous devez remplir un bon de commande disponible en mairie, sur notre site internet, sur demande par mail ou à l'accueil de votre SPANC.

Suivez notre actualité sur notre compte facebook : Sivom du louhannais et sur sivom-louhannais.fr

BRULÂGE DE DÉCHETS VERTS

INTERDIT ? POUR QUI ?

LES PARTICULIERS

Il est interdit de brûler ses végétaux à l'air libre et/ou avec un incinérateur de jardin.

SERVICES TECHNIQUES MAIRIES

Conformément à la Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

LES ENTREPRISES

Les déchets concernés : tonte de pelouse, tailles de haies, élagages, feuilles mortes, débroussaillages, déchets biodégradables.

POURQUOI ?

Le brûlage de déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

50KG DE DÉCHETS VERTS BRULÉS ÉQUIVAUT À 9800 KM PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL NEUVE

QUELLES ALTERNATIVES ? QUELLES SOLUTIONS ?

LE COMPOSTAGE

Le compostage permet de réduire vos déchets fermentescibles et créer un amendement riche pour votre sol. Le SIVOM vend des composteurs !

LE PAILLAGE

Broyer ses déchets verts permet ensuite, de les utiliser en paillage. Vous limiterez les arrosages et l'apparition de mauvaises herbes. Le SIVOM loue des broyeurs à végétaux !

LE MULCHING

Lorsque vous tondez votre pelouse, laissez la tonte sur place (idem pour les feuilles et tailles de haies). Elle va se décomposer naturellement et contribuer à nourrir le sol.

LA DÉCHÈTERIE

7 déchèteries disponnibles sur notre territoire pour évacuer vos déchets verts. Rendez-vous sur www.sivom-louhannais.fr

ATTENTION !

L'interdiction de brûler les déchets verts est passible de 450€ d'amende !
(article 131-13 du code pénal)

SIVOM

VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE

INFOS MAIRIE

Coordonnées : 1 place de la Mairie
71500 MONTAGNY PRES LOUHANS

Tél. : 03 85 72 12 58 Fax : 03 85 72 10 79 Courriel : montagny.louhans@wanadoo.fr

Site internet : www.montagny-pres-louhans.fr

Horaires d'ouverture au public :
- mardi et jeudi de 15 h 30 à 19 h 00
- mercredi de 9 h 00 à 11 h 00
- vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

ETAT CIVIL 2020

3 NAISSANCES

Raïley RATELET le 19 mars
Kiara MARMEYS le 22 avril
Aloïs NICOLAS le 28 octobre

2 MARIAGES :

Carmelo TOSCANO et Jutta ALDENHOFF le 6 juin
Cyrille VALLAR HOELLARD et Sandra RUFFIN le 19 décembre

2 DECES

Georges BOULET le 10 juin
Julienne ABLITZER épouse MAIGNANT le 19 novembre

POPULATION DEPUIS MARS 2019

Suite au dernier recensement effectué, notre population s'élève à 484 habitants.

My City Pocket

Notre commune a adhéré à ce moyen de communication. Vous pouvez télécharger gratuitement sur votre téléphone mobile par le biais du site Google Play ou App Store l'application MyCityPocket. Vous pourrez ainsi être alerté sur les événements ou toutes autres informations concernant notre commune directement sur votre téléphone.

RAPPEL SUR LES REGLES DE BON VOISINAGE

Il est important que les jours et horaires vous permettant de bricoler et jardiner avec des matériels bruyants vous soient communiqués pour le respect entre voisins.

Un **arrêté préfectoral** définit les critères suivants :

Du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
Le dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00 uniquement

SPECTACLES

Les occasions de se réunir à la maison du temps libre ou dans d'autres salles de spectacles ont été rares cette année. Ignorant la pandémie de la covid, dès 2019 la commune avait invité par le biais de la Communauté de Communes B L I ***Le Festival des Contes Givrés*** à Montagny.

Notre commune accueillait le mercredi 7 octobre la « première » de ce festival avec « Innocent Yapi » et son spectacle « La Calebasse à Histoires ». Cet artiste Alsacien a su avec humour et tout en finesse nous raconter des histoires et légendes de Côte d'Ivoire, les spectateurs faisant partie de la mise en scène et le conteur parvenant avec adresse à s'aliéner la participation de la salle.

En raison de la crise sanitaire et compte tenu des incertitudes qui planent actuellement, aucun calendrier des manifestations pour l'année 2021 n'a été constitué. Nous espérons cependant que nos associations nous proposerons dès que possible leurs manifestations, événements indispensables à la vie de notre commune. Bon courage à toutes et à tous !

VIE ECONOMIQUE

Entrepreneurs, artisans résidants sur notre commune :

Charpente, couverture, escaliers – GUILLET Franck – 1570 chemin du Villard
Tél. 03 85 75 56 08

Travaux de menuiserie bois et pvc – MERLE Alexis et Adrien – 510 rue du Bourg
Tél. Alexis : 06 23 71 44 59 Tél. Adrien : 06 15 56 08 00

Electricité générale – GONZALEZ Sébastien – 500 chemin de Verdin
Tél. 03 85 72 13 97

Maçonnerie – LAMBERET Père et Fils – 2175 route de Louhans
Tél. 03 85 72 13 49

Menuiserie traditionnelle, sur mesure - BERNARD Patrice – ZA de l'Aupretin – Rue Nicéphore Niepce à Louhans
Tél. 03 85 75 25 24

Plâtrerie, peinture, décoration, isolation par l'extérieur – MONACHON Alain – 285 imp de Promby
Tél. 03 85 72 18 79

Plomberie, chauffage, sanitaire – BUGAUD Jean-Michel – 849 chemin des Crues
Tél. 03 85 72 13 17

Mécanique générale - BONIN Bruno – 90 chemin Martin
Tél. 06 80 20 62 89

Paysagiste – PACCAUD Damien – 164 chemin de Putacrot
Tél. 06 87 78 70 70

Isolation, pose plaques de plâtre, peinture, pose revêtements murs et sols – MAGNIN Benjamin et Joël – 340 rte de Louhans
Tél. 06 89 38 72 85

Location de matériel pour entrepreneurs
Tél. 03 85 76 07 70
Construction et entretien de piscines
Tél. 03 85 76 04 05
– DERUNGS François – ZA de l'Aupretin à Louhans

« Presta Service Répar » - Dépannage multiservice - GRANDJEAN Didier - 375 chemin Venet
Tél. 03 85 72 14 55 ou 06 18 34 51 30

Garde d'animaux à domicile – PERNIN Charlotte – 216 impasse du Champ Bline
Tél. 07 86 96 92 45

NOUVEAU

Carreleur – BUGAUT Loïc – 216 impasse du Champ Bline
Tél. 07 84 96 57 10

Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel – PICARD Cédric – 437 rte de Louhans
Tél. 06 84 88 70 30

Réparation, entretien, préparation moteur, vente d'accessoires moto – BERNARD Teddy – 75 imp des Cours
Tél. 06 73 04 25 34

VIE ECONOMIQUE

Agriculteurs, Eleveurs

Agriculture, élevage – COUILLEROT Laurent – Hameau des Cours

Producteurs de volailles de Bresse, vente à la ferme – SCEA LA FERRIERE – 209 chemin de la Ferrière
Tél. 03 85 72 13 61

N O U V E A U

Maraîcher :

« A la Source » - *Vente de Plants et légumes en direct du jardin* - BEGUE OLIVAR Elvis – 240 impasse des Molets
Tél. 03 85 72 47 26 *Activité en sommeil pendant la période hivernale*

Apiculteur :

MORF Bruno – impasse des Mollets

Restaurateur, gîte

Restaurant « Le Rustique » - BRAINE Pierre – 30 rue de l'Eglise – Tél. 03 85 71 21 26

Gîte de France – VISSER Veronica – Chemin du Villard – Tél. 06 03 18 04 41

Assistantes maternelles

BONIN Françoise – 320 route de Saint-Usuge – Tél. 03 85 72 15 22

GOYOT Laurence – 17 chemin de Putacrot – Tél. 06 80 52 56 08

Refuge pour chats errants :

MATOUCOEUR – 1429 chemin du Villard – Tél. 06 26 77 17 25

CONSCRITS

LA CLASSE EN 0

De gauche à droite : (debout) Jacky BONIN, Maire, Esteban BONNARDOT, Quentin ROY, Anaïs GUILLET, Arthur et Etienne MERCEY.
(assis) Emeric BERT, Léa HOYMANS et Gillian AS.

UN PETIT CLIN D'ŒIL SUR LA CLASSE EN 5 QUI A EU 15 ANS EN 2020

De gauche à droite : Vivien RAVASSARD et Maxence LOUIS

Le banquet des classes 0 et 5 a eu lieu le samedi 14 mars 2020 à la Maison du Temps Libre. La fête s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit mais la COVID 19 planait déjà à ce moment-là et avait limité le nombre de participants à 100 personnes maximum. Les gestes barrières n'étaient encore pas dans toutes les têtes mais nous nous sommes bien rattrapés depuis ! Le premier confinement se profilait…

QUI SONT LES CONSCRITS DE LA CLASSE EN 1 ?

Avec la crise sanitaire, les conscrits se sont vus obligés de faire impasse sur les tournées qu'ils font habituellement entre le mois d'octobre et le mois de février précédent le banquet. Celui-ci prévu chaque année au mois de mars se trouve malheureusement bien compromis à l'heure actuelle.
La nouvelle équipe des conscrits de la classe en 1 avait nommée Cédric GILLOSI au poste de président et Benoît LOUIS, trésorier. Ils ont décidé dès le départ que les visites chez les habitants de la commune seraient mal venues pouvant être un vecteur de propagation du virus.
Voici les conscrits de cette année :
De gauche à droite : (debout) Manon BESSARD, Loane KIJEWSKI et Coraline CHATELET
(assis) Benoît LOUIS, Loana JOUVANCEAU et Cédric GILLOSI